



Sommaire

Dispositions de l'entreprise dans le cadre de l'épidémie Covid 19	1
Immobilier	2
Recrutement 2020, heures supplémentaires et temps partiel 2019	2
Activités Sociales et Culturelles / Restauration	3
Vos représentants :	4

Dispositions de l'entreprise dans le cadre de l'épidémie Covid 19

Au 1er septembre 2020 :

- Activités techniciens sur le terrain ;
- Boutiques ouvertes ;
- Retour sur sites tertiaires ;
- Respect des gestes barrières et des dispositions sanitaires mis à jour en Etape 3 du 24 juin et prise en compte des dispositions annoncées le 18 août : masque obligatoire généralisé partout dans les entreprises - open spaces, bureaux partagés, salles de réunion, espaces de circulation, vestiaire, espace café... - sauf dans les bureaux individuels avec portes fermées ; ce même si la distance d'au moins un mètre entre salariés est respectée.
- Le télétravail n'est plus la norme mais il reste une solution à privilégier si nécessaire dans le cadre de la crise sanitaire (télétravail régulier ou occasionnel, ou occasionnel « élargi » (jusqu'à deux jours par semaine) sur validation managériale).

Résolution proposée par les élus :

En complément de l'examen en profondeur des mesures sanitaires mises en œuvre par l'entreprise pour assurer la sécurité des salariés, les élus à l'initiative de la CFE-CGC ont souhaité analyser les impacts économiques et financiers de la crise sur le périmètre FS&F.

L'idée est de challenger l'entreprise sur sa gestion de la crise vis-à-vis de l'emploi, des organisations du travail, des budgets frais généraux, immobiliers, RH, communication du périmètre pour s'assurer d'une meilleure couverture de fin de crise.

« Les élus donnent mandat à la Commission Projets, Economie et Evolution des marchés pour étudier les impacts économiques et financiers de la crise sanitaire sur les organisations du travail du périmètre FS&F et formuler les préconisations qui lui sembleraient utiles.

L'analyse de la Commission portera sur :

- les achats d'équipement de protections individuelles et les achats de fournitures et de matériels pour améliorer les conditions de télétravail nécessaires aux Salariés du périmètre
- le bilan des primes versées dans le cadre spécifique du coronavirus (primes Covid) aux salariés du périmètre ;

- l'impact sur la situation de l'emploi du périmètre ;
- les impacts financiers sur les budgets du périmètre : budgets des frais généraux, budgets immobiliers dont surcoût nettoyage, report des projets immobiliers, réduction des frais généraux, négociations loyers..., du périmètre ;
- les RETEX réalisées par les différentes entités du périmètre (finances, GPS, Secrétariat Général, RH) de cette 1^{ère} période de gestion de la crise ;
- Pour réaliser ces travaux , la Commission s'appuiera sur :
 - les échanges organisés par la Commission avec le Référent COVID de l'entité, le Directeur de GPS, le Directeur de la DSEC Crisis Management, le Directeur de la DRH, le Directeur Finances, le Secrétaire Général...
 - Ces travaux permettront aux élus de faire des propositions éclairées pour assurer la suite de la crise sanitaire ».

- Seule la CFDT s'est abstenue, tous les autres élus ont voté pour.

La résolution, adoptée, ne sera pas mise en œuvre par la Direction.

Cette dernière, bien que reconnaissant son bien fondé, mais justifiant sa position par le caractère national de cette analyse, a recommandé que l'étude soit faite au niveau du CSEC.

Domage ! La gestion de la crise a pourtant été largement assurée par les équipes de Fonctions Support et Finances :

- GPS avec le Sourcing et la Supply Chain ;
- la DRH avec les équipes de la Direction Services aux salariés et les services Santé au travail ;
- la Finance avec les équipes du CSPCF et aussi de la Direction du financement et de la trésorerie ;
- le Secrétariat général avec les équipes de la Direction Facilities et mobility Management, la Direction des affaires Publiques Groupe ;
- et enfin la DSEC qui a conduit pour le groupe en France la gestion de la crise...

Immobilier

- ✓ Déménagement vers le bâtiment de **Central Park à Issy les Moulineaux** pour les salariés de CSPCF et DCTX de Vanves et Allerey ; déménagement vers le bâtiment **Axe de Seine à Issy les Moulineaux** pour Orange MEA ; mandatement de la CSSCT pour le projet immobilier de Montpellier

Central Park

- 109 CDI (98 CDI CSPCF et 11 CDI DCTX) sont installés aujourd'hui sur Vanves et sur Allerey.
- restitution de l'ensemble du bâtiment de Vanves en septembre 2021 ; restructuration des espaces d'Allerey pour accueillir WIN prévue en octobre 2021.
- Initialement inscrits dans les effectifs du projet BRIDGE puis NEW ALLERAY, suite à la mise en application de nouveaux ratios de l'environnement de travail, recherche nouveau site pour les entités CSPCF/DCTX réalisée.
- Après analyse choix de l'immeuble CENTRAL PARK, (9 rue Maurice Mallet, Issy-Les-Moulineaux) ; forte proximité géographique avec Bridge.

Bâtiment Axe : prise à bail

- Orange MEA à Paris (env.110 CDI) actuellement hébergée au 78 rue Olivier de Serres Paris 15ème. Le bail prend fin en septembre 2021.
- Initialement comptée dans les effectifs du projet BRIDGE et suite à la mise en application de nouveaux ratios de l'environnement de travail, Orange MEA ne pourra pas être localisée à BRIDGE.
- Orange MEA s'installera dans un bâtiment distant de moins de 200 mètres (estimation de 4 minutes maximum de distance à pieds) de Bridge : Axe Seine, où BuyIn occupe plusieurs étages, bâtiment B, 12 Rue Rouget de Lisle, Issy-les-Moulineaux.

Mandatement de la CSSCT pour le projet immobilier de Montpellier

En juillet, contre l'avis des autres élus (qui souhaitaient un mandatement plus tardif), la CFE-CGC Orange avait soumis au vote son projet de **mandatement immédiat de la commission CSSCT DRH pour étudier avec un maximum de disponibilité et de délai** « les incidences du micro-zoning du projet sur la santé et les conditions de travail des salariés concernés par sa mise en œuvre éventuelle. [...] **Résolution rejetée à l'époque**, mais notre [texte](#) dont le contenu n'avait

pas été remis en cause par les autres élus, a été repris pour un mandatement lors de cette séance...

Position de la CFE-CGC

Mandatement des commissions CSSCT : Finance pour l'immeuble Central Park à Issy-les-Moulineaux, SG pour le projet Bâtiment Axe et DRH pour le projet Campus de Montpellier... pour étudier les incidences de ces projets sur la santé et les conditions de travail des salariés concernés

L'analyse des CSSCT portera sur :

- L'analyse des évolutions du management et de l'organisation ;
- l'analyse des incidences en matière de santé sécurité et conditions de travail, des risques psycho-sociaux ; le dispositif de prévention en matière de santé sécurité et conditions de travail ;
- L'analyse des économies réalisées avec ce projet ; une réflexion sur l'organisation du travail en open-space ou en environnement dynamique (flex-office) et les incidences sur la santé et la sécurité des salariés.

Pour réaliser ces travaux les membres des CSSCT s'appuieront sur :

- le dossier d'information-consultation présenté par l'entreprise en CSEE ; l'extrait de PV concernant l'examen du projet en CSEE (sous réserve de disponibilité) ; les préconisations exprimées par le Service Santé au Travail (SST), et/ou les préventeurs ;
- les échanges qui devront être organisés par les présidents de chaque commission entre les membres des commissions et les personnes qualifiées représentant l'entreprise (chefs de projet ou les équipes projet, RH, RRS...) et représentant les salariés.

Dans le cadre de sa mission et de l'objet de la consultation, les CSSCT mandatées pourront solliciter auprès de la Direction les informations complémentaires qui leur seraient nécessaires pour formuler ses préconisations (copie de ces informations complémentaires sera diffusée aux membres du CSEE).

Le résultat de ces analyses et les préconisations qui en découleraient feront l'objet d'un rapport à destination des membres du CSEE et de l'entreprise dans le cadre des processus d'information-consultation.

Recrutement 2020, heures supplémentaires et temps partiel 2019

- ✓ Point sur le recrutement externe 2020 au sein des FSF ; bilan des heures supplémentaires et du temps partiel 2019

Recrutements 2020

S1 : 5 recrutements externes

S2 2020 28 recrutements externes autorisés avec demande d'un membre du COMEX et validation de la DRH Groupe, principalement aux SG, Stratégie & Sécurité, Finances...

33 recrutements externes prévus sur l'année 2020

Heures supplémentaires

124 salariés (2,75% de l'effectif actif au 31/12) ont effectué au moins 1 heure supplémentaire = 5.009 heures supplémentaires effectuées.

84% dans le domaine d'emploi Fonctions Support.

- 47% : D2S
- 36% : Secrétariat Général
- 10% : DRH
- 4% : Achats
- 3% : Finances

Taux de féminisation : 48,2%

Temps partiel

Nombre de salariés = **980 actifs** (694 F et 286 H) ; soit 21,75% de l'effectif actif au 31/12/2019 en baisse de 14,86%, (13,57% F et 17,82% H), liée à diminution du nombre de salariés en TPS.

Taux de féminisation 70,8% (69,8% à fin décembre 2018).

692 personnes dans dispositif TPS ou TPA, (70,6% des effectifs temps partiel).

553 salariés sont dans le dispositif Temps Partiel Séniors (56,4% des salariés à temps partiel, 65,5% sont dans le domaine Gestion Support, taux de féminisation de 59,5%).

Effectif actif hors TPS et TPA = 288, (262 F 26 H) : 37,85% bande E, 23,96% F, 19,44% D, 11,11% Dbis, et 7,29% C.

Taux de féminisation = 91% (89,6% en 2018).

Cadres (Dbis, E, F, G) = 73,3% (72,6% en 2018).

Position de la CFE-CGC

La CFE-CGC Orange fait part de son inquiétude au sujet du non remplacement des postes de juristes en province, déjà fortement impactés par la mise en œuvre d'Ancrage Territorial et, globalement, regrette le peu d'efforts faits pour le développement des recrutements en région.

Elle attend par ailleurs des réponses à ces deux questions :

- Quelles sont les démarches mises en place pour recruter des compétences internationales dont ont besoin les métiers support à la Direction de la transformation, de GPS, d'OMEA, de finances ou de DRH ?

- Quelles sont les démarches pour améliorer l'attractivité des métiers d'Orange à FS&F ou ailleurs auprès des jeunes diplômés des Ecole d'Ingénieurs ou des Ecole de Commerce ?

Concernant les heures supplémentaires, la CFE-CGC rejoint l'interrogation de la Commission Emploi Formation et Egalité pro : « si l'on aborde les heures supplémentaires comme l'indicateur d'une **éventuelle surcharge de travail** des salariés de FSF, l'analyse est limitée par le fait que la totalité des CEA (70% de l'effectif) ne sont pas concernés par ce dispositif.

La commission s'interroge sur l'opportunité et la faisabilité **d'un suivi des jours de travail supplémentaires** des cadres supérieurs, dispositif dont il est souhaitable qu'il soit bien connu et utilisé par cette population.

De même concernant le temps partiel où la commission note que l'accord actuel limitant le dispositif TPS à une durée maximale de 3 ans, le risque est plus grand de ne pas pouvoir « embarquer » des personnes qui bien qu'ayant atteint l'âge d'ouverture des droits avant janvier 2025 seraient contraintes de partir avec une plus forte décote en souscrivant à un TPS. Elle rappelle la nécessité d'un accompagnement financier prévu par accord, (prime, aide au rachat d'années d'études...) pour permettre aux salariés de choisir le TPS en limitant son impact négatif sur les retraites.

Activités Sociales et Culturelles / Restauration

Restauration : les élus CFE-CGC Orange ont demandé à être informés des réflexions du Comité National Restauration concernant le maintien de l'aide à la Restauration aux télétravailleurs pour les 4 mois de l'après confinement... De plus, ils s'étonnent du nombre très élevé des réclamations sur le sujet (plusieurs centaines sur la période du 16 mars au 11 mai 2020) et demandent la régularisation au plus vite.

Les autres OS responsables du CNR n'ayant pas pipé mot, les élus CFE-CGC rappellent que dans les CSEE OFS et SCE où la restauration est gérée directement pas la CFE-CGC les personnels sont indemnisés depuis le 16 mars et continueront de l'être jusqu'au 31 Août.

Prestations ASC

Chèques Vacances (CV) : la **deuxième période de commande débute le 2 septembre et se terminera le 30 octobre 2020**. Si vous n'avez pas la possibilité de vous faire rembourser des factures, pour solder votre PCV, commandez des CV, ils sont valables deux ans et utilisables dans différents établissements (restaurants, hôtels, centre de vacances ou loisirs ...).

Pack Culture Vacances (PCV) : vous rentrez de vacances, pensez à utiliser votre PCV pour vous faire rembourser vos factures d'hôtel, location, spectacles, abonnements sportifs... N'attendez pas le 31 décembre 2020 pour procéder au remboursement !

Allocation scolarité : elle est destinée aux enfants âgés de 19 à 25 ans, qui poursuivent des études supérieures ou professionnelles (CAP, BEP, Bac Pro...) et est fonction du Quotient Familial validé. C'est une prestation à la demande effectuée par le salarié **avec envoi du certificat de scolarité 2020-2021 de l'enfant concerné au plus tard le 31 décembre 2020**.

Rentrée scolaire 2020 : cette prestation est destinée aux enfants âgés de 0 à 18 ans avec un montant des C'KDO en fonction de l'âge de l'enfant. Rendez-vous sur le **site du CSE FSF, espace billetterie** pour bénéficier de cette prestation et vous faciliter l'achat de livres, fournitures et équipements scolaires divers.

Prestations Mutualisées (gérées par le CSEC) : les prestations PAS Enfance, PAS Handicap, Vacances Enfants, Bons plans... sont en ligne : pensez à les utiliser, notre CSE FSF rétrocède annuellement 18,5 % de sa subvention ASC !

- **Vacances enfants** : en raison du contexte particulier lié à la pandémie, les séjours proposés sont majoritairement en France.
 - Catalogue Automne : ouverture le 25 août – fermeture le 29 septembre 2020
 - Catalogue Noël : ouverture le 25 août – fermeture le 6 octobre 2020
 - Catalogue Hiver (février 2021) : ouverture le 20 octobre – fermeture le 12 janvier 2021
- **PAS enfance, PAS handicap** : prestation 2020 ouverte. Pensez à demander la régularisation de vos factures de fin d'année 2019 si vous ne l'avez pas encore fait, cela est possible jusqu'au 30 septembre 2020 !
- **Bons plans** : en ligne pour bénéficier de remises chez certains prestataires (bien être, sports et loisirs, vacances, culture ...).

Validation du QF 2020 : pour les nouveaux arrivants sur UES Orange (hors SCE et OFS) ou pour les salariés ayant vu leur situation familiale évoluer, adressez une demande au CSE FSF pour que le CSEC valide ou revalide votre QF 2020 !

Vos Elus CFE-CFC veillent à la juste distribution des prestations ASC au sein de votre CSEE, vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à les solliciter pour faire valoir vos droits !

Vos représentants :

Vos Élus CSE titulaires :		Vos Élus CSE suppléants :	
Jacques BERTHELIER ; Anne CUDON ; Laurence DULON ; Patrick EONO ; Karl-Stephan LUCAS ; Annie MARTIN ; Dominique MESNIERE ; Catherine MORIVAL ; Madani RAHMANI ; Yves TERRAIL ;		Ali BEN M BAREK ; Christian BOYER ; Gilles DALLERAC ; Laure FALEMPIN ; Frédérique LIMIDO-MILESI ; Loïc MARTIN ; Laurence MAURIN ; Thierry NAMUR ; Danielle PROULT ;	
Votre Représentant Syndical : Patrick BOUSCARY			
Vos représentants de proximité			
SG	Christian BOYER (DIT IDF Paris) ; Michel DORVAL (DIG TI Allergy) ; Patrice FAURE (DIT SE Lyon) ; Guillaume MARY (DIT OUEST Nantes) ; Delphine MARIE PERONNE (DIT SO Toulouse) ; Philippe JOLY (DIT NE Metz) ; Dany PIROIT (DIT IDF Paris) ; Hervé PINSARD (F2M Allergy) ; Nathalie MOUTTE (DIT SE Marseille) ; Patrice PUYO (DIT SO Toulouse) ;		
Achats	Marc ARNOLD (GPS Lyon) ; Armelle BARTHELEMY (GPS Eysines) ; Karine BOYAT (GPS Gentilly) ; Laure FALEMPIN (GPS Allergy) ; Catherine TOURET (GPS Allergy) ; Thierry NAMUR (GPS Eysines) ; Pierre REGNIER (GPS Allergy) ;		
Finances	Fabrice BARRAUD (Contentieux Limoges) ; Caroline ENGEL (Contentieux Pessac) ; Patrick EONO (FG Noisy-Le-Grand) ; Loïc MARTIN (FG Allergy) ; Céline MATHIEU (FG Allergy) ; Jean-Michel POIZEAU (FG Allergy) ;		
DRH COM	Ali BEN M BAREK (DRHG ODS) ; Malika BOUABOU CSRH Orléans) ; Alissa DERBEZ (Contenus Orange Gardens) ; Laurence DULON (CXO Chatillon) ; Christophe FOMBELLE (DRHG Montpellier) ; Diane de JUNNEMANN (DRH Jobbé Duval) ; Patrick MAURY (DRHG Blagnac) ; Philippe SANIER (CSRH Amiens) ; Zahra SAYAD (DRH Com ODS) ; Safira SOW (Formation Montpellier) ; Annie VALENTIN (CSRH Montpellier)		
Membres et rapporteurs des CSSCT			
SG	Christian BOYER (rapporteur) ; Gilles DALLERAC ; Philippe JOLY ; Madani RAHMANI ;		
Achats	Marc ARNOLD ; Catherine MORIVAL (rapporteur) ; Catherine TOURET ;		
Finance	Patrick EONO ; Jean-Michel POIZEAU ;		
DRH COM	Jacques BERTHELIER ; Laurence DULON ; Christophe FOMBELLE ;		
Membres des Commissions thématiques			
Emploi, formation, égalité professionnelle	Jean-François ETIENNE ; Catherine MORIVAL		
Handicap	Ali BEN M BAREK (Président) ; Nelly DESJARDINS LESSERT		
Activités Sociales et Culturelles (ASC)	Annie MARTIN ; Dominique MESNIERE		
Restauration	Patrick EONO ; Loïc MARTIN		
Projets, économie et évolution des marchés	Patrick BOUSCARY ; Caroline ENGEL ; Catherine MORIVAL (Présidente)		
Référénte en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes : <u>Dominique MESNIERE</u>			